



APPEL DU BUREAU NATIONAL DU MOUVEMENT DE LA PAIX DU 11 AOUT 2018

AMPLIFIER la campagne pour la ratification du traité d'interdiction des armes nucléaires

EXPRIMER notre volonté de vivre dans un monde de solidarité, de justice, de fraternité et de Paix !

En septembre : la Journée internationale de la paix du 21 septembre, les marches de la paix du 22 et en octobre : les rassemblements du 14 octobre pour la ratification du Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN) doivent être des moments forts pour dire non à la guerre, exprimer la volonté de paix de la majorité de la population et des associations de résidents étrangers, pour exiger la ratification par la France du Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires comme le réclament les deux tiers des français.

Les milliers de victimes des conflits et de la misère, le scandale du refoulement des familles de migrants dont de nombreuses femmes et enfants avec les centaines de personnes qui périssent noyées, le gaspillage des ressources naturelles et les dangers du dérèglement climatique pour la paix, le retrait des USA de l'accord sur le nucléaire iranien accompagné des sanctions américaines inadmissibles de Trump contre l'Iran, le Moyen Orient à feu et à sang, la violation permanente des droits du peuple palestinien, les agressions économiques et les risques grandissants de guerre nucléaire **exigent une riposte forte et unitaire** qui prolonge les résistances qui se font jour, aussi bien contre le traitement des migrations que lors des multiples initiatives lors des commémorations des bombardements d'Hiroshima et Nagasaki. A cet égard, la présence du secrétaire général de l'ONU à Nagasaki et son appel urgent à accélérer le désarmement nucléaire dans le monde, comme cela est prévu par le Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires adopté à l'ONU le 7 juillet 2017, sont des encouragements à développer la mobilisation.

Déjà de nombreux outils sont à la disposition des partenaires, des collectifs et de tous ceux qui veulent s'associer à cette mobilisation.

Alors que les Nations Unies ont placé la Journée internationale de la Paix de 2018 sous le thème du Droit des humains à la paix, **nous appelons toutes les forces vives** à faire œuvre d'esprit de responsabilité et à s'associer aux multiples initiatives prévues ou à en organiser de nouvelles.

Il y a 70 ans était proclamée la déclaration universelle des droits de l'homme. Célébrons cet anniversaire en nous rassemblant dans le respect et la richesse de nos diversités pour contribuer à la construction d'un monde de justice, de solidarité, de fraternité, de progrès social et de paix, et pour gagner l'élimination définitive des armes nucléaires.

Le Mouvement de la Paix met tout en œuvre pour assurer le succès des mobilisations.

Il est à la disposition de tous ceux qui veulent agir pour construire un monde de paix.

Téléphone : 01 40 12 19 12 / Site : www.mvtpaix.org